Cinquante quatrième année. - N° 228 A Lundi 23 et mardi 24 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2171

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

450 747 662 RCS Lyon.
STERYLENE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1034100.00 EUR.
Adresse : 13, Chemin Du Pontet, Za du Pontet, 69380 Civrieux-d'Azergues.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2020, IONISOS société par actions simplifiée au capital de 10 525 856 euros Siège social : 13, chemin du Pontet - ZA du Pontet - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES 393 373 865 R.C.S. LYON Société Absorbante ET STERYLENE société par actions simplifiée au capital de 1 034 100 euros Siège social : 13, chemin du Pontet - ZA du Pontet - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES 450 747 662 R.C.S. LYON Société absorbée ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société STERYLENE par la société IONISOS. La société STERYLENE ferait apport à la société IONISOS de la totalité de son actif, soit 6 429 323 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 5 666 382 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 762 941 euros. La société IONISOS détenant la totalité des 10 341 actions composant le capital social de la société STERYLENE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Un mali de fusion d'un montant de 6 199 854 euros serait comptabilisé par la société absorbante. La fusion aurait un effet différé au 31 décembre 2020 à minuit. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour les deux sociétés au greffe du Tribunal de commerce de LYON le 20 novembre 2020. Pour avis.